

École supérieure d'art Avignon 500 chemin de Baigne-Pieds 84000 Avignon

Tel: 04 90 27 04 23

# Compte-rendu du Conseil de la vie étudiante 21 NOVEMBRE 2022

#### Présent.es

**Coline Passis** Hervé Giocanti **Morgan Labar** Cécile Cavagna Salma Ghezal Mya Nguyem **Benoit Broisat Candice Carpentier Paul Prévostat** Mélanie Bousquet, **Nicolas Gruppo Camille Bricout Kassy Lavoisier Diane Cusin Maguelonne Carrier Mathieu Provost Quentin Maximin Marine Roux** Raphaëlle Mancini

#### 1. Informations générales :

#### ✓ Fonctionnement et rôle du CVE :

Monsieur Labar présente le rôle et le fonctionnement du CVE. Les éléments constitutifs se trouvent sur le site internet de l'ESAA : <a href="http://esaavignon.eu/conseil-de-la-vie-etudiante/">http://esaavignon.eu/conseil-de-la-vie-etudiante/</a>

Il intègre notamment les délégués de classe de chaque année :

	Liste des délégué.es cycle 2022 2023	
	Mention Création	Mention CR
L1	Kassy Lavoisier et Camille Bricout	
L2	Candice Carpentier	Matthieu Provost - Maguelonne Carrié
L3	Non désigné	Manon Batista (Diane Cusin, suppléante)
M1	Non désigné	Mya Nguyem
M2	Melanie Bousquet	Coline Passis

#### ✓ Instances de gouvernances (CA et CSP de l'ESAA);

Monsieur Labar présente les instances de gouvernance de l'ESAA :

- Le Conseil d'administration présidé par Damien Malinas. Anne Gagniard est Vice-Présidente.
  - Les éléments ressources sur les décisions prises par le CA sont sur le site internet de l'ESAA : http://esaavignon.eu/conseil-dadministration-de-lesaa/
  - Les représentants des étudiant es sont Paul Prévostat et Colleen Buu pour ce cycle scolaire.
- Le Conseil scientifique et pédagogique est présidé par le directeur de l'ESAA.
  Les éléments ressources sont sur le site internet de l'ESAA : <a href="http://esaavignon.eu/conseil-scientifique-et-pedagogique/">http://esaavignon.eu/conseil-scientifique-et-pedagogique/</a>
  Les représentants des étudiants sont Paul Prévostat et Mathieu Provost pour le cycle 2022-2023.

### 2. <u>Enjeux du cycle scolaire 2022-2023 (nouvel EDT et nouveau projet d'établissement) :</u>

#### Le nouveau projet d'établissement

Monsieur Labar indique que l'ESAA va travailler sur la formalisation de son projet d'établissement. C'est un réel enjeu pour l'habilitation de l'ESAA à délivrer des diplômes nationaux (DNA et DNSEP), dans le cadre de l'évaluation des formations et de l'établissement. Cet exercice d'évaluation a été réalisé par l'ensemble des équipes de l'école que Monsieur Labar remercie particulièrement pour le travail accompli. Un comité d'experts est venu entendre la communauté de l'ESAA en octobre 2022 et a visité les locaux de l'école.

La phase 2 est lancée et ce de manière collégiale, comme en témoignent les réunions organisées actuellement pour la définition du futur projet d'établissement.

Monsieur Labar est questionné sur les échéances à venir. Il informe les étudiant-es sur le calendrier :

L'ESAA a déposé le 15 juin 2022 les deux dossiers d'évaluation : évaluation des formations DNA et DNSEP et évaluation de l'établissement.

La prochaine échéance est la communication des rapports provisoires d'évaluation des deux formations (DNA et DNSEP) par le HCERES prévue la semaine du 6 janvier 2023. Après une phase d'échanges contradictoire de 10 jours, Morgan Labar, directeur sera destinataire des rapports dans leur version définitive la semaine du 20 février 2023. C'est sur la version définitive du rapport établissement que Morgan Labar sera invité à formuler ses observations (dans un délai de 10 jours), observations qui seront annexées au rapport d'évaluation de l'école.

Après réception des rapports provisoires d'évaluation des formations, l'ESAA devra au plus tard le lundi 20 mars 2023 communiquer le projet d'offre de formation au HCERES. L'ESAA recevra au plus tard le 15 mai 2023 par le HCERES les rapports d'évaluation de son offre de formation avec là aussi une phase contradictoire. Le 26 juin 2023 au plus tard, les rapports définitifs d'évaluation de l'offre de formation de l'ESAA par le HCERES seront transmis au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) et au ministère de la Culture.

#### -Le nouvel emploi du temps (EDT)

À la suite de demandes étudiantes et de l'évaluation des enseignements, un nouvel EDT a été mis en place à la rentrée de septembre 2022. Monsieur Labar remercie Madame Cavagna pour les travaux réalisés pour cet EDT.

L'EDT du 2eme semestre n'est pas encore arrêté. Il sera publié à la mi-janvier. Monsieur Labar demande aux étudiant es de faire part d'éventuels dysfonctionnements sur l'EDT.

Monsieur Provost alerte sur la difficulté de trouver des jobs étudiants en l'absence d'information sur l'EDT et ce de manière très anticipée. Monsieur Labar indique qu'il faut partir du principe que du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 18 heures, l'EDT est consacré aux cours.

Monsieur Labar indique que le jeudi soir doit aussi être réservé pour permettre aux étudiant-es d'assister aux conférences conjointement programmées par l'ESAA et la Collection Lambert.

Madame Cavagna indique que le second semestre commencera le 1<sup>er</sup> mars 2023. l'EDT du second semestre sera publié à compter de la mi-janvier. Le temps de travail d'ici à janvier est important pour avoir une évaluation du S1 de la part des étudiant es et des enseignant es. Cela permet d'avoir du recul sur l'organisation des études. Le temps de travail de décembre pour la formalisation du S 2 est nécessaire pour travailler en bonne intelligence.

Madame Carpentier indique que les temps de semaines thématiques (« blocs ») sont trop courts, sur 4 jourspour certains. Certain.es étudiant·es se trouvent dans des situations complexes. Les enseignant·es ne sont pas disponibles le mercredi avant le rendu pour les blocs. Il manque du temps de création et de travail en autonomie dans l'EDT pour les L3 voire pour les L2. Il manque du temps libre pour certain.es étudiant·es.

Madame Cavagna demande un écrit de chacune des classes par le biais des délégué·es qui pourrait être une forme d'évaluation à mi-année.

Monsieur Labar indique que le mercredi est un temps de travail, il y a des conférences, des sorties, etc.

Monsieur Broisat indique que les blocs prennent souvent le temps le mercredi.

Madame Carpentier indique que la répartition des blocs est figée :

-lundi : théorie

-mardi : les étudiant·es doivent proposer des idées ;

-ieudi : le rendu par les étudiants

Le mercredi est donc consacré à la production, et par conséquent au bloc.

Monsieur Labar indique que le calendrier intègre une semaine de finalisation des travaux des ateliers au second semestre notamment avant les bilans.

Monsieur Gruppo précise que pour les 1eres et 2<sup>ndes</sup> années, il n'est pas attendu un rendu fini comme pour les 3emes années. Il s'agit d'attendus concernant les expérimentations. Il ne s'agit pas d'un exercice mais d'une expérimentation.

Il semble néanmoins qu'il faille trouver des semaines pour finaliser les travaux expérimentés dans les blocs.

Monsieur Maximin indique que les étudiant es pourraient recevoir le programme du bloc dès le vendredi pour permettre à l'étudiant de réfléchir au sujet.

Monsieur Broisat indique que les enseignant-es invitent les étudiant-es à l'expérimentation et à réfléchir à l'expérimentation. Il faut sortir de l'idée du « sujet ». Tou tes sont d'accord néanmoins sur la nécessité de réinterroger l'EDT. Les enseignant-es n'attendent pas une réponse dés le second jour du bloc et les étudiant-es doivent prendre l'habitude de ce mode de fonctionnement.

Les déléguées L1 indiquent que l'organisation en bloc a bousculé leur méthode de travail mais que cela est très utile aux étudiant es car cela bouscule leurs approches. L'EDT est apprécié des L1.

Monsieur Broisat indique que les mercredis restent problématiques quant à leur organisation pour les étudiant-es de master.

Madame Cusin indique que pour la CR cela pose problème, car les enseignants invitent à travailler les mercredis alors que le temps devrait être dédié au travail personnel.

Monsieur Maximin indique que les enseignant es demandent aux étudiant es de travailler les mercredis mais cela laisse peu de place aux travaux individuels.

Monsieur Broisat indique des semaines dédiées aux recherches en autonomie pourraient être un plus.

Madame Carpentier indique que cela serait vraiment un plus que de libérer des semaines dédiées à l'autonomie de l'étudiant e. Certain es sont éreintés de l'EDT actuel.

Madame Bousquet indique que les étudiant es de master peuvent accéder à Champfleury le mardi soir pour travailler sur leurs travaux personnels jusqu'à 21 heures.

Monsieur Labar indique qu'il n'est pas défavorable à ce que des étudiant es d'autres années que les master puissent rester à Champfleury le mardi soir jusqu'à 21 heures avec la présence d'un e étudiant e référent.e. Cela pourrait être étendu à une autre journée si besoin (mardi, mercredi).

Pour Monsieur Gruppo, le bloc est une entrée. On travaille à partir de cela.

Madame Carpentier évoque la spécificité des demandes pour le bloc « récits photographiques ».

Monsieur Labar indique que les cas particuliers doivent faire l'objet d'un échange spécifique avec les enseignant es et éventuellement la responsable pédagogique ou la direction, et non être exposés en réunion plénière.

Monsieur Prévostat demande si les échéances de la rentrée peuvent être données aux étudiant·es avant septembre : date de la rentrée, etc. Monsieur Labar indique que le calendrier à venir ne changera pas : cours jusqu'à fin juin ; possibilité de travail en juillet ; septembre (forum du patrimoine/ des étudiant.es en CR devraient y être associé.es- cela serait un plus) et reprise des cours en octobre 2022.

Pour 2023, les diplômes seront présentés début juin 2023. Les étudiant⋅es sont invité⋅es à consulter le calendrier pédagogique où sont inscrites toutes les dates.

Madame Cavagna indique que la transmission du calendrier pédagogique fin juin 2023 serait un plus pour les étudiant-es.

Monsieur Maximin indique que la période de stage prévue pour les master 1 est souvent en même temps que la présentation des diplômes, ce qui ne permet pas aux étudiants d'y assister.

Madame Cuzin indique que la période de février réduite cette année pour les vacances de février pose soucis : 1 semaine au lieu de 2. 2 semaines permettaient de faire une semaine de stage et une semaine de vacances.

Monsieur Labar indique que la demande de l'année dernière était d'avoir une semaine de plus à la Toussaint. Le calendrier est modulable.

Madame Cavagna indique que la Toussaint reste une période problématique. Il y aura certainement à réfléchir pour les étudiant-es de CR car il y a un vrai besoin pour Passe Murailles 2. Il y a une nouvelle dimension évènementielle qu'il faut intégrer dans l'EDT.

La question du stage diverge selon les professeurs indique un étudiant : certains disent que cela est possible sur le temps de cours et d'autre hors temps de cours.

Madame Ghezal indique que les étudiant es doivent être là au mois de juin. Pour les stages de L2, il s'agit de 2 semaines durant les périodes de vacances. Madame Ghezal indique que les étudiant es pourraient aussi faire leurs stages en septembre. Les cours ne sont pas optionnels. Les étudiant es ne doivent pas partir en stage sur les temps d'enseignement.

Monsieur Labar indique que les étudiant es sont invité es à faire des stages durant leur scolarité mais pas sur les temps d'enseignement.

Madame Nguyen précise qu'il sera vraiment utile d'avoir le calendrier pédagogique pour le S1 du master avant l'été notamment pour les périodes de stage.

Monsieur Labar s'engage à ce que le calendrier pédagogique soit transmis avant la mi-juillet pour le cycle prochain.

Madame Ghezal indique que l'année dernière des semaines ont été banalisées pour les stages de L2, mais certain.es étudiant es n'ont pas trouvé de stage ce qui avait posé des vrais soucis sur le plan pédagogique.

Madame Carpentier demande que le site internet soit mis à jour. Monsieur Labar précise qu'un travail est en train d'être mis en place et invite les étudiant es à consulter le livret des études, dans lequel les données sont à jour.

Certaines conventions ne sont pas à jour (2021 au lieu de 2022-23). Les modifications seront opérées par l'administration.

Monsieur Provost ne comprend pas les cours qui auront lieu au S2 pour les L2 notamment (fin des cours de Bernard Muller et d'Hervé Giocanti). Monsieur Labar indique que l'EDT sera formalisé et retravaillé en décembre. Des cours théoriques ainsi que des interventions matériaux seront organisées.

Monsieur Provost indique qu'il n'y a pas de mention liée aux ECTS dans le livret des études (heures, ECTS, etc.). Monsieur Labar indique que les ECTS sont dans les maquettes pédagogiques. Le travail est en cours pour rendre la nouvelle organisation cohérente et lisible.

Marine Roux indique qu'il est important d'avoir la connaissance des ECTS.

Monsieur Quentin indique qu'il faut avoir les ECTS pour les mobilités pour les ERASMUS.

Madame Cavagna indique que pour les mobilités, un système d'équivalence est mis en place. Il y a eu une refonte de l'EDT et le travail sur le déploiement des ECTS sur les blocs a été effectué. Il y a eu un temps de retard pour publier les éléments dans le livret des études. Cela pourrait être complété dans les semaines à venir.

Cette clarification pourra permettre une meilleure visibilité pour les étudiant es étranger.es qui viendront à l'ESAA. Le travail est en cours.

Madame Nguyen indique que la convention de stage n'est pas à jour sur le site internet. La convention de dépôt doit être aussi actualisée. Elle précise qu'il n'est pas toujours simple de renseigner les documents pour les étudiant es pour Erasmus.

Monsieur Labar rappelle qu'il n'y a pas de poste à l'école dédiée à l'international à l'ESAA. Une réunion sera organisée début décembre pour répondre aux étudiant es en présence de Cécile Cavagna et ce à la demande de Morgan Labar.

Monsieur Broisat indique que les M1 et les M2 manquent de temps pour travailler en autonomie mais que les professeurs manquent de temps pour voir les étudiant·es.

Par ailleurs, Monsieur Broisat indique que les pistes ont été lancées pour le projet Passe-Murailles 2 mais il manque de temps dans l'EDT pour la réalisation du projet. Il dispose d'une offre par ailleurs en matière de conférences (4 prévues à l'année). Monsieur Labar invite Monsieur Broisat à se rapprocher de Madame Cavagna pour planifier les conférences. C'est important pour l'ESAA.

Pour Monsieur Maximin, il n'y a pas de temps dégagé pour travailler sur le projet Passe Murailles 2 actuellement, en dépit des propositions très intéressantes. Madame Cavagna indique qu'il existe certainement des solutions sur l'EDT pour moduler certains cours notamment sur le mois de janvier.

Monsieur Benoit Broisat demande s'il est possible d'avoir une réserve de matériel à Baigne-Pieds. Madame Mancini indique qu'il faudrait recevoir une liste type de matériel et que ce matériel pourra être installé dans la réserve fermée à clé. Il ne s'agit pas d'aller se servir dans la salle des ateliers libres.

Candice Carpentier demande quelle est la valeur en termes d'ECTS pour les blocs. Madame Cavagna indique qu'une dimension de contrôle continu se trouve dans les ECTS. Les absences doivent être justifiées par certificat médical. La question de la présence est fondamentale. Il est rappelé que les conférences sont obligatoires.

## -évènements artistiques et culturelles (Conférences, Passe-Murailles 2, diplôme de fin d'année, etc.).

Monsieur Maximin trouve cela positif qu'il y ait beaucoup de conférences à l'école. La présence obligatoire pose néanmoins problème car des étudiant es sont là pour du présentéisme et non pour l'intérêt pour la conférence. Il y a de ce fait beaucoup de bruits dans l'amphithéâtre.

Au sujet de la présence, Monsieur Labar rappelle que le contenu qui est délivré fait partie de l'offre pédagogique de l'ESAA. Les fiches de présence sont des manières de s'assurer de l'engagement des étudiant-es dans leur formation.

Sur la question des horaires, Monsieur Labar demande aux étudiant es quel serait le meilleur horaire les mercredis. Pour Madame Cusin, 18 heures est un peu tard. Le matin pourrait être une meilleure solution pour permettre d'avoir le reste de la journée pour travailler.

Pour les conférences, Madame Bousquet indique que 18 heures est le mieux car cela permet aux masters de travailler en atelier la journée.

Monsieur Maximin indique que la vidéoconférence pourrait être envisagée pour faciliter l'organisation des étudiant-es. Monsieur Labar indique que cela peut être possible exceptionnellement mais que l'attention n'est pas la même.

Sur la question du bruit dans l'amphithéâtre, Monsieur Labar indique qu'il sera présent lors de la prochaine conférence et qu'il sera vigilant au bien-être et à l'écoute de chacun.

Madame Cavagna indique que les conférences sont enregistrées pour certaines. Elles seront accessibles sur le site internet.

Monsieur Labar indique que le S2 intègre un cycle de conférences notamment celles partagées avec la Collection Lambert.

Madame Cusin demande des horaires fixes pour les conférences.

Monsieur Labar rappelle que les conférences conjointes avec la Collection Lambert, qui ont lieu à 19 heures, sont déjà indiquées sur le calendrier pédagogique.

Monsieur Maximin indique que les critiques et remarques qui sont formulées visent à l'amélioration mais qu'elles ne doivent pas donner l'impression que les étudiant-es sont insatisfaits. Ils et elles sont content-es de cette offre de conférences et de ce qui se passe à l'école.

Madame Ghezal indique que les intervenants extérieurs sont des professionnels et que l'ESAA doit s'adapter à des calendriers de professionnels. Le calendrier pédagogique peut donc être amené à évoluer. Cette agilité et cette mobilité sont une richesse pour l'ESAA. Il faut que les étudiant es acceptent les possibilités de changements qui permettent la richesse de l'offre pédagogique.

Madame Nguyen demande si les étudiant-es de M1 pourront suivre les conférences de la collection Lambert *a posteriori* car les M1 seront en stage. La diffusion est en ligne sur Instagram pour les conférences de la collection Lambert. Pour les conférences de l'ESAA, il pourrait être envisagé de mettre en place des vidéoconférences pour permettre aux étudiant-es d'y accéder.

On demande si des conférences vont être dédiées à la CR.

Monsieur Labar indique que oui : Philippe Descola, Jean-Baptiste Delorme, Élise Allouin, Jeff Fieberg, etc.

Il y a le projet de mettre en place des conférences « regards croisés » CR et création. Monsieur Labar indique que quelques conférences seront ajoutées pour le second semestre.

Madame Carpentier indique avoir beaucoup apprécié les cours de Pierre Leveau. Monsieur Maximin confirme. Monsieur Labar s'interroge sur le fait de reconduire ou non ce cours et entend les demandes des étudiant-es. Camille Benecchi et Emilie Masse pourraient aussi être sollicitées pour faire chacune une intervention en L1.

Madame Ghezal indique que les conférences sont partie prenante de la formation dès la L1. C'est un espace d'acquisition et précieux pour les étudiantes en CR. Des moments d'échanges pourront être organisés aussi au S2. Madame Ghezal invite les étudiantes à aller discuter avec les enseignantes pour échanger sur leur vie professionnelle. Les enseignantes seront ravis d'échanger avec les étudiants.

Monsieur Gruppo indique qu'il y a un déséquilibre réel en 1ere année car beaucoup d'étudiant es souhaiteraient aller vers la CR et ont besoin d'avoir une connaissance des années de formation à venir.

Monsieur Labar indique qu'il faudra revoir le contenu des blocs notamment pour que l'aspect CR soit intégré au contenu de chaque semaine.

Monsieur Labar aimerait mettre en place des semaines WS spécifiques sur des matériaux : papier, cuir, etc. cela pourra servir la formation des étudiant-es en CR et en création.

Monsieur Maximin indique que les étudiant-es font des restitutions et que ces restitutions pourraient être partagées à d'autres. Il est nécessaire d'ouvrir la CR à tous les étudiant-es notamment par le biais d'échanges plus nombreux.

Madame Ghezal indique que la formation ne s'arrête pas à ce que l'école propose.

Les étudiant.es peuvent aussi initier des actions plus individuelles. Les L1 peuvent aussi faire des temps d'observations dans des ateliers de conservation restauration externes à l'ESAA. Madame Ghezal invite les étudiant es à aller échanger avec les enseignant.es. Les étudiant es peuvent compléter leur formation par des actions qu'ils mettraient en œuvre.

Madame Nguyen propose que les masters soient disponibles pour les étudiant es de licence. Elle cite le cours de Zoe Renaudie comme un espace de formation transversale et très utile à la formation.

Madame Cavagna indique qu'il sera travaillé le contenu des blocs avec les enseignant-es pour que soit envisagée la question de la CR dans le bloc. Lors des conférences, les étudiant-es posent peu de questions sur la conservation-restauration des œuvres selon Madame Cavagna.

Pour avoir des réflexions sur l'orientation, Madame Cavagna incite les étudiant-es à échanger avec les enseignant-es mais aussi avec les intervenant-es qui sont à l'école.

Monsieur Gruppo indique que les L1 sont très engagé.es avec les professeurs de création. Il comprend qu'ils attendent davantage de ressources : 1 bloc CR et une voire deux conférences de plus.

Monsieur Labar répète que des heures complémentaires seront insérées dans l'EDT au S2.

Monsieur Prévost annonce que le 5 décembre, l'association Fil à fil se réunit. L'association pourra répondre aux questions des étudiant es en matière de CR.

#### -vie scolaire:

✓ Tutorat

L'ESAA souhaiterait aujourd'hui mettre en place une expérimentation structurée et gratifiée du tutorat pour une durée d'un an. Ce dispositif est rendu possible notamment par la subvention de 4 000€ reçue du ministère de la Culture pour cette mise en œuvre.

Le dispositif de tutorat permet de répondre à plusieurs objectifs :

- ✓ lutter contre l'isolement étudiant et d'exprimer ses difficultés ;
- ✓ développer un sentiment d'appartenance à une communauté ;
- ✓ créer des réseaux professionnels qui serviront post-école.

Vous trouverez ci-dessous la proposition de mise en œuvre :

Objet : tutorat pour les étudiant es de L1 (30 étudiant es potentiellement concernés)

Fiche d'identité du tuteur : Le tutorat est réalisé par un e étudiant e expérimenté, de niveau licence 3 ou master. Cet étudiant e accompagne un étudiant en première année ou un primo-arrivant à l'ESAA (par le biais de la commission d'équivalence). Il peut s'agir d'un accompagnement à l'intégration, mais son rôle est surtout de l'aider à la réussite pédagogique.

Le tutorat est mis en place pour la totalité du semestre 1 et dure 16 semaines en moyenne.

Missions du tuteur : Le tuteur tient des permanences et organisent des séances avec des groupes d'étudiants. Leur rôle, c'est de répondre aux questions sur le fonctionnement de l'école et sur les contenus de cours et la méthodologie. Il peut être amené à accompagner les étudiant.es dans la connaissance du territoire (pour les nouveaux arrivants à Avignon notamment).

Rémunération du tuteur : Pour ce faire, le tuteur (emploi étudiant uniquement) est rémunéré au SMIC horaire sur la base de 16 semaines X 3 heures semaine X SMIC horaire en vigueur).

Une évaluation du dispositif sera faite en Conseil de la Vie étudiante en 2023 et partagé avec l'ensemble des étudiant.es.

3 étudiants ont actuellement postulé en tant que tuteurs. Les réponses seront apportées début 2023 aux postulants.

### ✓ CVEC 2023

Monsieur Maximin indique que de nombreux projets vont être mis en place : expositions, conférences, banque alimentaire, espace de dialogue sociale au travers du BDE. Une collecte va être organisée par la Banque alimentaire ce week-end au LIDL de Montfavet. Il est important que les étudiant es de l'ESAA soient présents pour aider la banque alimentaire qui fournit les produits de la petite épicerie sociale.

Le BDE est constitué de 13 personnes actuellement ; sa force est réelle aujourd'hui pour développer des actions.

Monsieur Maximin attire l'attention des missions différenciées du BDE et de l'association Fil à fil.

Il est rappelé que l'ESAA organise le mercredi 7 décembre une formation dédiée aux premiers secours en lien avec la Croix Rouge.

L'ESAA souhaite aussi développer un partenariat privilégié avec <u>l'association Roulons à Velo</u> notamment au travers de <u>programmes spécifiques</u>. L'ESAA a d'ores et déjà acheté 4 vélos pour faciliter les transports entre Baigne-Pieds et Champfleury qui seront mis à disposition de la communauté. L'objectif est de développer les mobilités douces à l'ESAA.

#### -questions diverses

Le matériel de Champfleury concernant la sécurité est aujourd'hui défaillant indique Melanie Bousquet.

Morgan Labar invite les étudiant es à se rapprocher de Philippe Montchaud pour qu'une liste soit faite et que les commandes de matériel de protection soient faites sans délai.

Monsieur Labar remercie l'ensemble des participant ∙es et clôt la séance à 20 heures 13.